



COMMUNIQUÉ

PRIX DU JOURNALISME POUR LA PAIX ET LA COHÉSION SOCIALE (PJPCS)

En 2019, les Conférences épiscopales du Burkina-Niger, du Mali, du Ghana et de la Côte d'Ivoire, en partenariat avec Catholic Relief Services (CRS), ont lancé l'*Initiative du Sahel pour la Paix / Sahel Peace Initiative (SPI)*, avec pour but de *promouvoir le développement humain intégral, la cohésion sociale et une paix durable dans la sous-région ouest-africaine*.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de cette initiative, il a été institué au Burkina Faso, en 2022, le Prix du Journalisme pour la Paix et la Cohésion Sociale (PJPCS). Ce prix vise à susciter un engagement accru des hommes et des femmes des médias autour des thématiques liées à la paix et à la cohésion sociale. Depuis son lancement, le PJPCS s'impose progressivement comme un cadre de valorisation des productions journalistiques engagées en faveur du vivre-ensemble et de la prévention des conflits.

Pour sa 5^e édition, dont la conférence de presse de lancement s'est tenue le 13 mars 2026, le prix connaît une innovation majeure. Dans le souci de passer à une échelle supérieure et d'encourager, au-delà du Burkina Faso, les initiatives de promotion de paix et de cohésion sociale dans ses cinq pays d'intervention, le SPI a lancé, en marge du Forum de Bamako, *un prix spécial régional*. Le présent communiqué précise les principales orientations y relatives.

Révision du règlement intérieur de la 5^{ème} du PJPCS

Le règlement intérieur du Prix a été révisé afin d'intégrer certaines améliorations, notamment les modalités actualisées de participation au niveau des articles 7, 10, 12 et 14.

Prolongation de la date de soumission des candidatures

La date limite de dépôt des candidatures est exceptionnellement prolongée jusqu'au 24 mai 2026 à 7h00, afin de permettre à un plus grand nombre de candidats de soumettre leurs œuvres.

Institution d'un prix spécial régional

Dans une dynamique de promotion du vivre-ensemble au-delà des frontières, un *prix régional transfrontalier*, décerné par le Bureau de coordination régional du SPI, est institué pour récompenser les productions journalistiques traitant des enjeux transfrontaliers liés à la recherche de la paix et la cohésion sociale dans les cinq pays membres à savoir le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali et le Niger.

Les dossiers de candidature peuvent être soumis conformément aux modalités définies dans le règlement intérieur révisé.

Le règlement intérieur actualisé est disponible sur le site web de Sahel Peace Initiative (www.spiafrica.org) et celui de la CJP-Burkina (www.cjpburkina.org).

Le Bureau de la Coordination Régionale du SPI invite l'ensemble des acteurs des médias à saisir cette opportunité pour valoriser leur contribution à la construction de la paix.

Fait à Ouagadougou, le 27 avril 2026

Vice-président du groupe de travail SPI Burkina

Frère Jean-Luc TRAORE

NB : Vous pouvez télécharger le communiqué en français et en anglais ainsi que le règlement intérieur version anglaise et française